

**ADHESION SAISON 2025-2026**

Le Club de Plongée de La Souterraine est heureux de vous accueillir pour cette nouvelle saison.

Nous vous proposons d'acquérir au sein du club les notions élémentaires de plongée et plus si vous le souhaitez.

Le Club de Plongée de La Souterraine est animé par ses membres bénévoles qui souhaitent vous faire partager leur passion en vous proposant initiation, formation, sorties en mer...

Les entraînements ont lieu au centre aquatique de la Souterraine, les mardis à 20h00 et jeudis à 20h30.

I) ETAT CIVIL

NOM : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à : _____ Pays : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. fixe : _____ Portable : _____ e-mail : _____

Autorise à transmettre aux autres membres du club : mon n° téléphone fixe, mon n° de portable, mon adresse mail (rayez ce que vous ne voulez pas transmettre)

**II) NIVEAU DE PLONGEUR
ET ENCADREMENT**

Licence n° : _____

Débutant	
Niveau 1	
Niveau 2	
Niveau 3	
Niveau 4 et/ou E2	
Niveau 5	
Initiateur E1	
MF1 / E3	
MF2 / E4	
TIV	
Brevet enfant	
Si oui lequel	

**III) JE SOUHAITE PREPARER
LE BREVET ?**

Niveau 1	
Niveau 2	
Niveau 3	
Niveau 4	
Niveau 5	
Initiateur E1	
MF1 / E3	
MF2 / E4	
RIFAP	
TIV	
Brevet enfant	
Si oui lequel	

Autres qualifications : _____

- Participation frais FFESSM de formation N1 : 42 €, autres niveaux et qualifications : 17 €

IV) COTISATION :

Elle vous permet d'accéder aux activités organisées par le club et matériel en piscine. Elle couvre la totalité des séances et formations. Elle comprend également :

- La licence FFESSM obligatoire pour pratiquer la plongée en club ou autre activité de la FFESSM. La licence tient lieu d'assurance en responsabilité civile.
- Une assurance individuelle accident complémentaire spécifique à la plongée. Cette assurance est facultative mais vivement recommandée. Si vous ne souhaitez pas y souscrire merci de cocher la case suivante :

Je refuse l'assurance : ☐

Le tarif de l'assurance correspondante sera déduit de votre cotisation.



TARIF :

Cotisation Annuelle + Licence + Assurances RC		& Individuelle (**)
☐ Adulte :	195,00 €	Loisir 1
☐ Etudiant :	82,00 € (*)	Loisir 1
☐ Nageur :	100,00 €	Piscine
☐ Encadrant :	145,00 €	Loisir 2
☐ Enfant (-16 ans) :	80,00 €	Loisir 1
☐ Adhérent déjà licencié :	145,00 €	Loisir 1
☐ Assurance Loisir 3 :	+ 27,00 €	
☐ Accompagnant / Aidant	20,00 €	
☐ Souhaite une facture		

(*) : possibilité de prendre le « pack découverte » de 30 euros pour commencer. Ce coût sera ensuite déduit de ce montant.

(**) Information sur l'assurance individuelle consultable sur le site <https://plongee-lasout.vpdive.com> rubrique Club \ Info-club

V) PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT :

Nom : _____ Prénom : _____

Lien de parenté : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

VI) AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) _____ Père, Mère, ou tuteur de _____
L'autorise à participer aux activités du Club de Plongée de La Souterraine en piscine et en milieu extérieur.
Je donne mon accord pour toute hospitalisation et intervention chirurgicale d'urgence en cas d'incident.
Je joins l'autorisation parentale « jeune plongeur » dûment rempli à ce document.

VII) CERTIFICAT MEDICAL (CACI)

Dans tous les cas vous devez fournir un certificat médical de non contre-indication (voir avec nous pour le modèle de certificat et le type de médecin à consulter).

Date limite de validité du certificat : _____

VIII) REGLEMENTATION

Je m'engage à respecter le règlement intérieur du Club de Plongée ainsi que les normes fédérales dont j'ai pris connaissance.

Fait à : _____ le _____ Signature : _____

Nota : les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatique par le secrétaire du Club de Plongée de la Souterraine, afin de pouvoir établir votre licence annuelle de plongée et de pouvoir communiquer avec l'ensemble des membres du club. Elles sont conservées 5 ans et ne sont destinées qu'au fonctionnement du club (membres de celui-ci). Conformément aux lois « informatiques et liberté » et « RGPD » vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition (effacement) en contactant le secrétaire du club.

